

CONCOURS QUÉBÉCOIS EN ENTREPRENEURIAT

Des entrepreneurs à la pelle dans L'Amiante

C'est mercredi dernier qu'ont été dévoilés les lauréats du 9e Concours québécois en entrepreneuriat dans la région de Thetford.

Cette année, 135 dossiers ont été déposés dans l'une ou l'autre des deux catégories en liste, soit l'entrepreneuriat étudiant et la création d'entreprise. Du nombre, 118

projets provenaient d'étudiants de la Commission scolaire des Appalaches, classant ainsi l'institution au premier rang de Chaudière-Appalaches en ce qui



Les lauréats du volet « Création d'entreprise » : MM Norman Bédard, de Génov Inc., Rémi Verschelden, de la Malterie Frontenac Inc., Frédéric Paré, de Solutions E'Mind Tek (prix coup de cœur) et Carl Acteau, de Série act.

a trait au nombre de projets déposés.

En entrepreneuriat étudiant, les lauréats sont : dans la catégorie primaire 1ère et 2e année, « Un bien pour l'environne-mains », de l'école Aux Quatre-Vents, dans la catégorie primaire 3e et 4e année, « Enchanté et en santé », de l'école Perce-Neige, et, dans la catégorie 5e et 6e année, « 100 % Top Santé », de l'école du Tournesol. Au secondaire collectif, la palme revient à « Créations Imaginado », de la Polyvalente de Disraeli, alors que la



mini-entreprise « La Traversée », de l'école Saint-Louis, a remporté les honneurs pour ce qui est du secondaire, formation de type continu.

Dans la catégorie formation professionnelle et éducation des adultes, ce sont les projets collectifs de L'Escale qui ont attiré l'attention du jury.

Enfin, au collégial individuel, c'est le projet « Jeunes actifs » qui termine en tête, alors que ce même honneur revient au projet de lancement d'un recueil de textes, dans la catégorie collégial collectif.

Notons que 6 prix coups de cœur ont été remis.

Passons maintenant au volet « Création d'entreprise », qui s'adressait aux individus âgés de 18 ans et plus désirant se lancer en affaires ou en étant aux premières étapes de la réalisation de leur projet d'entreprise.

Dans la catégorie exploitation, transformation et production, le lauréat est Série act, une entre-

prise qui offre un service de sous-traitance dans la finition et la peinture industrielle. Dans la catégorie services, le prix revient à l'entreprise Génov, qui offre des services de consultation en développement de produits. Enfin, la Malterie Frontenac termine en tête dans la catégorie bioalimentaire. Un prix coup de cœur a également été remis à l'entreprise Solutions E'Mind Tek, une nouvelle firme de consultants technologiques spécialisée dans la conception d'applications informatisées visant à améliorer la gestion des entreprises.

De nombreux partenaires financiers ont remis des prix aux lauréats : Raymond Chabot Grant Thornton, le COURRIER FRONTENAC, De Blois et De Blois, Numérique Technologies et Daniel Sports et Mode.

Notons que tous les projets gagnants et « coup de cœur » sont qualifiés pour le concours au niveau régional.

Par Daniel Couture

PIERRE GUILLEMETTE



PARTY Tropical

Samedi | Dimanche
21 & 22 avril

MÉGA spéciaux
dans tout le magasin.

SANS taxes
(sur prix régulier)
Pour tous ceux qui feront la demande de la carte de crédit PRO en magasin.

Venez savourer votre punch (samedi) | Musique d'ambiance

Plusieurs autres spéciaux en magasin